

MAIRIE de FISLIS**68480**

Tél. : 03.89.40.71.29 Fax : 03.89.07.35.33

Email : mairie@fislis.fr Site internet : <http://www.fislis.fr>

Séance du Conseil Municipal du vendredi 24 mars 2017 à 20h

Sous la présidence de LIBIS Clément, Maire.

Etaient présents les membres du Conseil Municipal: M. RENGGLI Gérard, Mme STAECHELIN Nathalie, Mme DURAND Marie-Michelle, Mme IFFENECKER Caroline, M. HOENNER Joseph, M. RICHARD Olivier, Mme MONA Régine, Mme CUENIN Nathalie, M. MONA Patrick, M. SIMON Jean-Paul.

Excusé: ----- Absent: -----

Ordre du jour :

1. Compte administratif 2016 et budget primitif 2017 (commune et eau)
2. Fixation des 4 taxes locales 2017
3. Divers : Préparation de l'inauguration du 2 avril 2017
4. Divers : délibération d'amortissement, planning des permanences électorales,

1. **Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal :**

Le compte rendu de la séance du 10 février 2017 est approuvé à l'unanimité.

2. **Compte administratif 2016 (commune et eau)**

Le CM approuve le **compte administratif 2016 de la commune** qui indique :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	347 544,96 €.	237 917,45 €.
Recettes	427 180,56 €.	287 609,29 €.

Affectation en réserves (R1068) en investissement : 0 €.

Soit un résultat définitif de 171 543,70 € d'excédent total à reporter en fonctionnement et de 50 399,84 € d'excédent total à reporter en investissement sur tout exercice confondu au 31/12/16 pour le budget principal.

Les reprises des restes à réaliser sur les opérations d'investissement de 2016 vers 2017 s'élèvent à 23 837,60 € de dépenses.

Le CM approuve également le **compte administratif 2016 pour le service de la distribution de l'EAU** qui indique :

	Exploitation	Investissement
Dépenses	105 118,09 €.	6 509,42 €.
Recettes	105 617,78 €.	36 195,67 €.

Soit un résultat définitif de 51 771,97 € d'excédent total à reporter en fonctionnement de 739,51 € d'excédent total à reporter en investissement sur tout exercice confondu au 31/12/16.

Affectation en réserves (R1068) en investissement : 0 € pour 2017

Les reprises des restes à réaliser sur les opérations d'investissement de 2016 vers 2017 s'élèvent à 0 €.

Le CM approuve ces 2 comptes administratifs présidés par le doyen des conseillers Jean-Paul Simon.

1. Budget primitif 2017 (commune et eau)

Le CM approuve à l'unanimité le budget primitif 2017 **principal communal** équilibré à :

301 500,00 € en investissement (recettes et dépenses)

547 393,70 € en fonctionnement (recettes et dépenses)

Le CM approuve à l'unanimité le budget primitif 2017 de **distribution de l'eau/assainissement** équilibré à :

14 851,09 € en investissement (recettes et dépenses)

156 173,06 € en exploitation (recettes et dépenses)

Le CM n'engagera aucune augmentation du prix de l'eau en 2017.

Le SIABFLO restera également à 4€/m3 pour l'assainissement en 2017.

2. Fixation du taux des taxes locales 2017.

Le CM vote le taux des 3 taxes locales :

11 voix pour aucune augmentation, 0 voix pour 2,5 % d'augmentation et 0 abstention sur 11 votants

Soit aucune augmentation globale de recettes pour l'ensemble des 3 taxes, ce qui provoque un coefficient de variation proportionnelle unique de 1,0000 et provoque le maintien des taux 2016 suivants et recettes suivantes pour 2017:

TAXES	Bases prévisionnelles	Taux 2017	Produit attendu
d'habitation	533 800 €	15,27 %	81 511 €
foncière bâti	346 900 €	7,56 %	26 226 €
foncière non bâti	31 200 €	29,95 %	9 344 €
Cotisation Foncière Entreprises	Com com Sundgau	CC Sundgau	Péréquation à venir
Total :			117 081 €

- charge le maire de signer les pièces s'y référant

3. Préparation de l'inauguration du 2 avril 2017

Un plan de sécurité des lieux de l'inauguration du dépôt et du camion des pompiers a été élaboré pour la rue de l'église. Les préparatifs, déroulements et rangements ont été organisés.

4. Divers : délibération d'amortissement, planning des permanences électorales, devis église, presbytère d'Oltingue:

- L'amortissement de débrousailluse a été fixé à 5 ans.
- Les plannings des permanences au bureau des élections présidentielles des 23 avril et 7 mai 2017 ont été élaborés.
- Le maire informe les conseillers des devis estimatifs réceptionnés :
 - pour le crépis de l'église : 50 000 € HT
 - pour le paratonnerre sur le clocher de l'église : 13 000 € HT
- Le maire a été contacté par la commune d'Oltingue qui souhaite une compensation financière des communes concernées par la communauté des paroisses du secteur « St Martin » pour l'occupation du presbytère d'Oltingue par le curé des paroisses. A suivre

Le prochain CM est fixé au vendredi 21 avril 2017 à 20h00

La séance est close à 23h 45.